

CONCOURS CREADIE 2021 L'Adie récompense 6 petits entrepreneurs locaux engagés pour l'emploi, l'inclusion et l'environnement

Parce qu'il n'y a pas que les start-up, les PME ou les licornes qui contribuent à l'économie de notre pays, l'Adie et Azulis Capital ont lancé, il y a 12 ans, Créadie, un concours unique en son genre pour mettre à l'honneur les petits entrepreneurs locaux.

Ce jeudi 30 septembre, l'Adie et ses partenaires ont récompensé 6 entrepreneurs exemplaires par leur combativité, leur capacité de résilience et l'impact de leur engagement sur leur propre vie et leur territoire.

Créadie, le concours qui met à l'honneur l'impact des petits entrepreneurs locaux



Depuis plus de 30 ans, l'Adie s'engage dans les banlieues, les villes, et les campagnes pour lever tous les obstacles administratifs, bancaires, psychologiques, pratiques, auxquels se heurtent celles et ceux qui ont envie d'entreprendre mais n'ont pas le capital social, culturel, ou financier pour créer leur entreprise.

Depuis 12 ans, Créadie est un concours unique qui met à l'honneur des petits entrepreneurs locaux et démontre par l'exemple que l'entrepreneuriat est et doit rester accessible à tous.

Pour cette édition, l'Adie et les partenaires du concours national - la Fédération Nationale des Banques Populaires, Azulis Capital et le Crédit Coopératif - ont récompensé 6 créateurs d'entreprise exemplaires par leur combativité, leur capacité de résilience et l'impact de leur engagement sur leur propre vie et leur territoire.

« À leur échelle, ils démontrent que l'on peut concilier la nécessité de gagner sa vie avec la détermination et la volonté de contribuer concrètement à façonner son quartier, son village, sa ville... », explique Frédéric Lavenir, Président de l'Adie.

Une édition 2021 sous le signe du rebond et de la responsabilité sociale

Si l'année 2020 a été particulièrement douloureuse pour les petits entrepreneurs locaux, l'année 2021 a été marquée par un regain de l'envie d'entreprendre.

Le palmarès 2021 du concours Créadie est le reflet de cette vitalité et illustre le constat de l'Adie que de plus en plus d'entrepreneurs font le choix d'exercer une activité en phase avec leur vision du monde et leurs valeurs, en mettant au cœur de leur projet une mission de solidarité et de responsabilité sociale ou environnementale.

Les gagnants Créadie 2021



Le prix Jeune qui récompense l'audace d'entreprendre précocement a été remis par Céline Castaing, Responsable partenariat et sociétariat de la Fédération Nationale des Banques Populaires à une designeuse de meubles occitane de 26 ans, **Tiffanie Baso**.

Après une formation en design et une spécialisation en design automobile à Paris, Tiffanie revient dans sa région natale pour renouer avec ses racines et se rapprocher de la nature.

À 23 ans, accompagnée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la pépinière d'entreprises Vall-Up, et avec un microcrédit de l'Adie pour financer ses outils, elle crée son entreprise, Magdeleine, où elle fabrique des meubles alliant le savoir-faire artisanal et l'esthétique fonctionnelle du design.

Le prix Rebond qui salue le courage et la ténacité, a été remis par Donatien Noyelle, Secrétaire général d'Azulis Capital, à un entrepreneur breton de 42 ans, **Jamarber Madhaj**, qui a créé, après 7 ans d'incarcération, le premier jeu de société de prévention de la délinquance.

Ses années d'incarcération à la Maison d'arrêt de Brest, Jamarber les a mises à profit en étudiant la langue française, la comptabilité, le Code Pénal et en obtenant son baccalauréat.

A la sortie de prison, il crée son entreprise, aussi bien pour tracer son propre parcours de réinsertion que pour éviter à d'autres jeunes, de perdre, comme lui, des années de vie précieuses en tombant dans le piège de la délinquance.

Son jeu de société de prévention de la délinquance, baptisé « RPS » ou « Remise de Peine Supplémentaire » est 100 % made in Bretagne. Pour chaque jeu vendu, 2 € sont reversés à l'association « Enjeux d'enfants Grand Ouest », qui accompagne les enfants aux parloirs pour rendre visite à un parent détenu.





Le prix Vitalité des territoires, qui salue l'impact économique d'une activité sur le développement local, a été remis par Christine Mariette, Associée Gérante d'Azulis Capital à un entrepreneur du Nord de 51 ans, **René Estival**, qui a créé une activité innovante de fabrication de palettes recyclées.

Alors qu'il est chauffeur-livreur dans une entreprise, René observe que les lames des transpalettes et les différentes manipulations abîment les palettes en bois. Pour répondre à ce problème éviter ce gaspillage, il crée un concept de renfort en plastique recyclé qu'il enregistre et qui fait l'objet d'un dépôt de brevet : le « Système PPI ».

Un microcrédit de l'Adie lui permet de payer la caution de la location de son entrepôt, de financer la trésorerie et d'acheter le matériel indispensable à son démarrage.

Aujourd'hui, PPI France tourne à plein régime et emploie 8 salariés.

Le prix Économie Sociale et Solidaire, qui récompense les valeurs et l'engagement, a été remis par Emmanuel Gagnerot, Directeur du marché ESS au Crédit Coopératif à une entrepreneure francilienne de 52 ans, **Sandrine Poirier**, pour son association en faveur de l'inclusion des personnes porteuses d'autisme.

Monitrice de plongée et navigatrice au long court avec deux traversées de l'Atlantique à la voile à son actif, Sandrine est également maman d'un enfant autiste.

Déterminée à s'engager face au manque de solutions pour les autistes et leurs familles en France, elle crée Autisme Evasion, avec un microcrédit de l'Adie. En collaboration avec des pédopsychiatres, des psychologues et des orthophonistes, elle propose des programmes sportifs afin de favoriser une bonne santé, une socialisation, et un bien-être psychologique, tout en permettant aux personnes autistes de développer des compétences de fond comme la motivation et la confiance en soi.



Les deux prix Coups de cœur, ont été remis par Donatien Noyelle, Secrétaire général d'Azulis Capital à des entrepreneures ayant créé des activités écologiquement responsables :



Après une carrière dans les cuisines des grands hôtels, c'est l'envie de devenir son propre patron qui incite **Tahianui Lacour**, 44 ans, à développer son projet d'éco-camping à Bora Bora.

Quand les banques refusent de financer son projet, elle se tourne vers l'Adie pour financer le lancement de cette activité originale.

Soucieuse de l'environnement, elle a à cœur d'y proposer des repas gastronomiques et des activités culturelles et culinaires autour de produits locaux. Elle pousse la démarche jusqu'à utiliser de la vaisselle 100 % naturelle et de l'énergie solaire pour une consommation économique et durable.

Aujourd'hui, Tahianui est fière d'être la première sur l'île de Bora Bora à se lancer sur la vague du tourisme vert et espère que son initiative inspirera d'autres entrepreneurs à suivre la même voie.

Depuis petite, **Judith Garcia** aime faire les brocantes et se rendre dans des friperies pour trouver des vêtements de bonne qualité et à moindre prix.

C'est suite à son congé maternité que la jeune maman célibataire de 22 ans saute le pas de l'entrepreneuriat en ouvrant un magasin de vêtements d'hommes, femmes et enfants d'occasion « Seconde Chance » à Saint-Chamond, près de Saint-Etienne. Un microcrédit de l'Adie lui permet d'ouvrir sa boutique. Aujourd'hui, Judith profite de sa vie d'entrepreneure qui rend la gestion quotidienne de sa vie de maman plus simple que si elle devait être contrainte par les horaires d'un employeur.



Contacts presse

Christelle Touré - ctoure@adie.org - 06 07 47 35 67
Hortense Peltier - hpeltier@adie.org - 06 86 17 48 76

Relations média Profile

adie@agence-profile.com
Nicolas Germé - ngerme@agence-profile.com - 06 85 50 92 23
Laurianne Perrigault - lperrigault@agence-profile.com - 06 35 42 93 3